



Jun 2003

### Vieille ville de Berne

### Pièce de 10 francs

### Monnaies commémoratives 2004

### Revers uniformes pour toutes les pièces commémoratives

### Editorial

### La fabrication des outillages de frappe

### ArtSouvenir

## Vieille ville de Berne

Ceux qui se rendent pour la première fois dans la capitale helvétique tombent à coup sûr sous le charme de sa vieille ville. Ses arcades marchandes se déroulant presque à perte de vue et le panorama que forment ses toits anciens aux innombrables pignons et cheminées ne peuvent que les fasciner. Les monuments tels que la cathédrale, la «Zytglogge» (tour de l'horloge) ou l'hôtel de ville, qui donnent une touche de grandeur à cette cité à l'atmosphère plutôt provinciale, ne font que renforcer leur première impression. Avec son cadre idyllique, ses façades en molasse caractéristiques et ses fameuses fontaines ornées de figures allégoriques, la vieille ville de Berne ne laisse en effet personne indifférent. Par beau temps, les visiteurs ont en outre une vue splendide sur les Alpes et peuvent admirer le parcours sinueux de l'Aare qui apparaît ça et là au fil de leur promenade.

Fondée en 1191 par le duc Bertold V de Zähringen, Berne constitue l'un des plus importants témoins de l'architecture urbaine du Moyen Age en Europe. La partie principale de la ville médiévale a été renovée au 18ème siècle dans le style baroque. Elle a cependant conservé son caractère original, raison pour laquelle elle est inscrite au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO depuis 1983.

## La pièce d'argent

L'avers de la pièce est orné d'une représentation stylisée de la vieille ville de Berne. Dans cette miniature, l'artiste a choisi de mettre en valeur les lignes formées par les ponts et la cathédrale. Le titre «BERNER ALTSTADT» apparaît sur une ligne au dessus du dessin.

La tour de l'horloge est l'élément principal du centre du revers. Comme sur l'avers de la pièce, l'artiste a uniquement fait ressortir les contours principaux de son sujet. L'inscription «2003 HELVETIA», séparée en deux parties par la flèche de la tour, figure en haut parallèlement à la bordure. Au bas du revers se trouvent la valeur nominale de 20 francs et la marque «B».

## La monnaie commémorative «Vieille ville de Berne» en bref

Date d'émission: 5 juin 2003

Artiste: Franz Fedier, Berne

Sujet	Vieille ville de Berne
Valeur nominale	20 francs
Alliage	Argent 0,835
Poids	20 g
Diamètre	33 mm
Non mise en circulation	max. 75 000
Flan bruni	max. 10 000



## L'artiste

Franz Fedier est né le 17 février 1922 à Erstfeld. De 1939 à 1941, il effectue un apprentissage de peintre en bâtiments à Brugg et fréquente l'école des arts et métiers de Lucerne pendant un semestre. En 1945, il s'établit à Berne et travaille comme dessinateur dans une agence de publicité. Il se rend ensuite à Paris, où il suit des cours à l'Académie de la Grande Chaumière, à l'Académie Fernand Léger et dans l'Atelier 17 de Stanley W. Hayter. Depuis 1952, Franz Fedier travaille comme artiste peintre indépendant à Berne. Il compte parmi les plus importants représentants de la peinture abstraite en Suisse. De 1966 à 1987, il a dirigé la classe de peinture de l'école des arts appliqués de Bâle. De 1987 à 1992, il a présidé la Commission fédérale des beaux-arts. De nombreuses expositions, tant en Suisse qu'à l'étranger, ont permis au public de découvrir ses œuvres. La palette de ses activités artistiques comprend la peinture à l'huile, la peinture acrylique, la lithographie, la sérigraphie, les collages, la peinture murale ainsi que l'art dans la construction.

## Remplacement de la pièce de 5 francs bimétallique par une pièce de 10 francs

La pièce bimétallique de 5 francs émise par *swissmint* a suscité diverses critiques. On a entre autres jugé que ce produit n'était pas conforme à la stratégie d'émission et qu'il n'était pas judicieux que *swissmint* émette deux pièces de 5 francs totalement différentes. Pour cette raison, *swissmint* a décidé de remplacer ce produit par une pièce bimétallique de 10 francs qui possède les caractéristiques suivantes:

- a) Le centre de la pièce est blanc tandis que l'anneau est jaune (couleurs inversées par rapport à la pièce de 5 francs)
- b) L'anneau n'est pas constitué de nordic-gold® mais de bronze d'aluminium.
- c) La bordure cannelée comprend des parties lisses.

Cette pièce a le même poids et les mêmes dimensions que la pièce bimétallique de 5 francs.

## Monnaies commémoratives 2004

*swissmint* a prévu d'émettre quatre pièces commémoratives en 2004: une pièce bimétallique de 10 francs, deux pièces de 20 francs en argent et une pièce de 50 francs en or.

La série consacrée aux coutumes suisses s'achevant cette année, *swissmint* va proposer de nouvelles monnaies dédiées aux montagnes suisses et lancera pour commencer une pièce bimétallique de 10 francs. Les montagnes constituant l'un des éléments qui font la beauté des paysages de notre pays, *swissmint* a en effet choisi de faire figurer certaines d'entre elles sur les prochaines pièces qu'elle émettra. Priorité a été donnée, vous l'aurez certainement deviné, au Cervin, un sommet des plus prestigieux au monde. Cette pièce sera émise en janvier 2004.

Une nouvelle série comprenant des pièces de 20 francs en argent, relative à des monuments célèbres de Suisse, sortira en janvier prochain. La première monnaie de cette série fera honneur au château de Chillon, une

splendide forteresse bâtie sur la rive du Lac Léman, que nombreux visiteurs viennent admirer chaque année, et qui est connue bien au-delà de nos frontières. L'émission de la pièce sur laquelle figureront les trois châteaux de Bellinzona achèvera, en été 2004, la série concernant les édifices suisses faisant partie du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO. Cette série comprend à ce jour trois monnaies, des pièces de 20 francs en argent, dont la première est consacrée au couvent de Müstair (2001), la deuxième au couvent de St-Gall (2002) et la troisième à la vieille ville de Berne (2003).

Le Vreneli en or, qui sera émis en été, et viendra clôturer le programme, constituera l'un des points forts de la gamme de produits que nous proposerons à notre clientèle l'année prochaine. Cette fameuse pièce se présentera sous un nouvel aspect. Durant les années à venir, le motif de ce Vreneli sera décliné sur l'avers des pièces en or dans plusieurs versions légèrement différentes les unes des autres.

## Revers uniformes pour toutes les pièces commémoratives

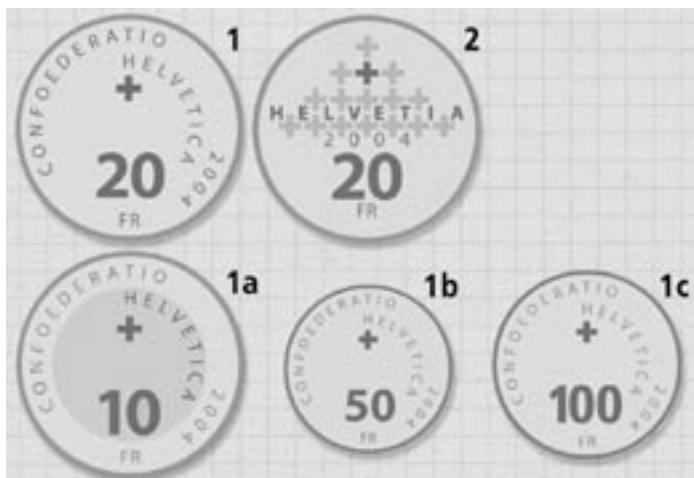
Il n'est pas toujours aisé de distinguer les pièces commémoratives officielles frappées par la Confédération des produits de fabricants de médailles privés. Cela n'est pas surprenant, car dans certains cas il est difficile de savoir s'il s'agit d'une monnaie commémorative ou d'une médaille. Par ailleurs, elles ne sont pas assez connues, ce qui s'explique notamment par l'aspect du revers qui change constamment. En conséquence, swissmint a décidé d'utiliser à partir de 2004 des revers uniformes pour les monnaies commémoratives constituées du même alliage. Cette démarche vise en premier lieu à rendre ces monnaies plus facilement reconnaissables. Il s'agit d'éviter qu'elles soient confondues avec des médailles et d'accroître la confiance à leur égard. Ce dernier aspect revêt une grande importance vu la présence de certaines firmes douteuses sur le marché des médailles.

### Le concours

En décembre 2002, swissmint a invité à un concours de création quatre artistes ayant déjà de l'expérience en matière de conception de monnaies ou de médailles. Les participants au concours devaient présenter au moins deux projets par type d'alliage (alliage bimétallique, argent et or). Il n'a intentionnellement pas été précisé dans le règlement si une unité était recherchée ou si des artistes différents seraient pris en compte pour chaque type d'alliage.

### Les projets choisis

Le jury a estimé à l'unanimité que les travaux de Roland Hirter étaient les meilleurs et les plus convaincants du point de vue artistique. La sobriété de son style simple peut être combinée facilement avec les projets d'avers les plus divers. Le jury a par conséquent décidé qu'il fallait confier l'exécution de tous les revers à cet artiste. Les monnaies commémoratives auront ainsi une unité d'ensemble, même si cela n'était pas expressément prévu au départ. Les modèles de monnaie choisis par le jury ont été soumis au directeur de l'Administration fédérale des finances, Peter Siegenthaler, qui les a approuvés le 19 mars 2003.



Projets 1 et 2 proposés par le jury. Le projet 1 sera exécuté. Plus bas se trouvent les revers des autres pièces prévues (1a - c).

## Éditorial

### Chère lectrice, cher lecteur,

La vieille ville de Berne, qui compte de magnifiques bâtiments ainsi que des arcades et des ruelles très pittoresques, a conservé son caractère original. Elle méritait donc d'être inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous sommes particulièrement heureux de vous présenter aujourd'hui la pièce de monnaie «Vieille ville de Berne» créée en l'honneur de la capitale helvétique. Cette pièce clôture notre programme d'émission pour l'année 2003. Nous vous signalons également l'ArtSouvenir «Vieille ville de Berne», une nouveauté dont vous trouverez la description à la dernière page de ce numéro de *swissmintinfo*.

Nous avons quelques projets pour l'avenir. Notre but est de renforcer l'attrait de nos produits de manière à ce qu'ils puissent intéresser un très large public. Or cela est plus facile à dire qu'à faire. D'une part, tous nos clients n'ont pas les mêmes attentes et d'autre part, nous devons prendre en considération, entre autres, des facteurs techniques, économiques et politiques. Ces derniers mois, nous avons prêté une attention toute particulière à la présentation de nos futurs produits et au choix des thèmes. Pour ce faire, le personnel de *swissmint* et des consultants externes ont uni leurs efforts. Les aspects mis en évidence par l'enquête effectuée auprès de notre clientèle ainsi que lors d'entretiens avec des marchands de monnaies seront pris en compte autant que possible lors de la réalisation de nos nouveaux produits. En parcourant le présent *swissmintinfo*, vous découvrirez en détail toutes les nouveautés qui pourraient vous intéresser. Je vous souhaite une bonne lecture et beaucoup de plaisir à découvrir nos divers articles.

Kurt Rohrer, directeur de *swissmint*

## La fabrication des outillages de frappe

L'article concernant l'atelier de gravure paru dans le dernier *swissmintinfo* inaugurait une nouvelle série de textes par lesquels nous souhaitons mieux faire connaître les différents secteurs de notre entreprise. Cette fois nous traiterons l'atelier s'occupant de la fabrication des outillages de frappe.

La fabrication des outillages de frappe, que nous appelons aussi communément l'atelier, recouvre diverses tâches. Pour passer du modèle réduit au coin de frappe définitif, plusieurs opérations sont nécessaires.

Eduard Vonlanthen commence par travailler sur un tour CNC le modèle réduit en positif retouché par le graveur pour obtenir la forme permettant de passer aux étapes suivantes. Il durcit ensuite le coin dans un four à vide. Après un traitement à des températures allant jusqu'à 1100° C, le métal est jeté dans un bain d'huile.

Entraînant une modification de la structure du matériau utilisé, cette opération permet au coin de devenir très dur, mais aussi fragile. Afin de compléter cette transformation, le coin est ensuite refroidi à -75° C. Devenu très friable, il n'est pas encore utilisable pour la suite des travaux. Il est donc recuit une nouvelle fois à une température maximale de 540° C et gagne alors en résistance.

Eduard Volanthen presse ensuite le poinçon ainsi obtenu dans un morceau d'acier non trempé. La pression d'enfonçage varie selon sorte de monnaie entre 80 et 300 tonnes. Il en résulte un coin en négatif. Trois passages sous la presse sont nécessaires afin d'obtenir un moulage précis de tous les détails. Entre deux frappes, le nouveau coin (matrice de réduction) est recuit au four à 740° pour reprendre sa malléabilité.

Après la matrice est tournée, durcie, refroidie, recuite et enfoncée à nouveau. Le coin en positif ainsi obtenu est appelé coin original. En le passant une nouvelle fois dans la presse d'enfonçage, on obtient la matrice originale ou directement le coin de frappe.

Un seul poinçon original permet de créer un grand nombre de coins de frappe. Les coins de frappe réduits sont ensuite tournés dans leur forme définitive par Eduard Vonlanthen afin qu'ils puissent être montés dans la presse. Ils sont à nouveau soumis aux traitements thermiques mentionnés plus haut. Ces traitements entraînent de petites différences au niveau du diamètre qui sont corrigées par Gerhard Stalder à l'aide de la machine à rectifier cylindrique à CNC. Les coins sont ensuite vérifiés sur une machine à mesurer en trois dimensions et un protocole est rédigé à l'intention du contrôle de qualité.

Les coins pratiquement terminés sont ensuite sablés par Walter Schmid et la surface, qui sera à l'origine du fond de la monnaie, est soumise à une opération de polissage à la pâte de diamant.



Les monnaies frappées avec les coins ainsi traités, recevront un fond brillant et un relief opaque. Une pâte plus ou moins fine est utilisée suivant si la pièce doit être livrée en qualité flan bruni ou en qualité normale. Pour augmenter la durabilité du coin, celui-ci passe par une opération de chromage. Une paire de coins de frappe permet de frapper jusqu'à un million de pièces.

## ArtSouvenir «Vieille ville de Berne»

Le nouvel ArtSouvenir «Vieille ville de Berne» est une carte dépliante fort attrayante en trois langues et en couleur au format carte postale. Elle contient, outre la monnaie, de nombreuses et intéressantes informations ainsi que du matériel photographique. L'ArtSouvenir «Vieille ville de Berne» n'est pas destiné en premier lieu aux numismates mais surtout aux touristes et personnes intéressées à la culture qui achètent la monnaie comme souvenir. La nouvelle présentation est idéale également comme cadeau car la monnaie y est fort bien présentée. Tandis que les monnaies en qualité «fleur de coin» et «flan bruni» peuvent également être achetées chez swissmint, l'ArtSouvenir «Vieille ville de Berne» est disponible aux prix de vente indicatif de 36 francs uniquement auprès des banques, marchands de monnaies et revendeurs sélectionnés. Vous trouverez une liste des principaux points de vente sur notre page Internet [www.swissmint.ch](http://www.swissmint.ch).



**Editeur**  
**swissmint**  
Monnaie officielle de la  
Confédération suisse  
Bernastrasse 28  
CH-3003 Berne  
[www.swissmint.ch](http://www.swissmint.ch)

**Marketing**  
Tél. +41 (0)31 322 60 68  
Fax +41 (0)31 322 60 07  
E-Mail: [info@swissmint.ch](mailto:info@swissmint.ch)

**Vente**  
Tél. +41 (0)31 322 74 49

**Numismatique**  
Tél. +41 (0)31 322 61 73

